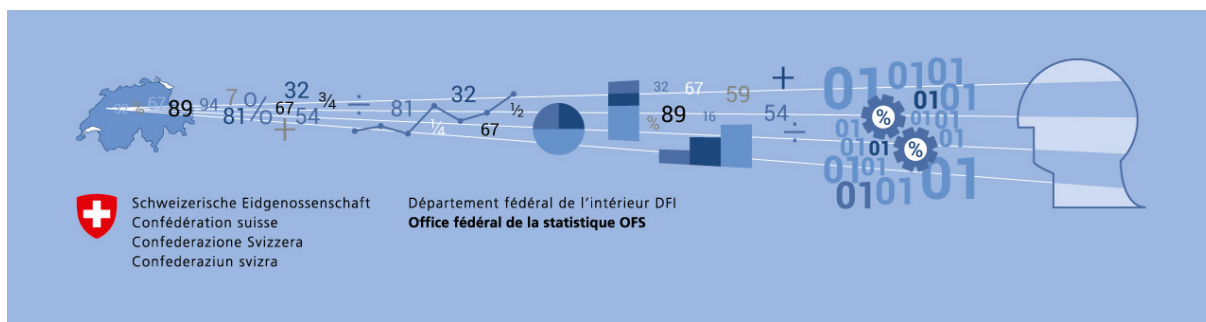




Communiqué de presse

Embargo: 20.3.2023, 8h30

01 Population

Nombre de mariages de couples de même sexe, nombre de changements de sexe auprès de l'état civil: premiers résultats provisoires 2022

749 mariages de couples de même sexe, 2234 conversions de partenariats en mariages, 1171 changements de sexe

Le mariage pour toutes et tous d'une part, et les changements de sexe auprès de l'état civil d'autre part, sont entrés en vigueur au cours de l'année 2022. Entre le 1^{er} juillet et le 31 décembre, 749 couples de même sexe se sont dit «oui» et 2234 couples ont converti leur partenariat enregistré en mariage. Entre le 1^{er} janvier et le 31 décembre 2022, 1171 changements de sexe ont été enregistrés auprès des offices d'état civil suisses. Ce sont là les premiers résultats provisoires tirés des registres de l'état civil, publiés par l'Office fédéral de la statistique (OFS) pour l'année 2022.

L'année 2022 a été marquée par de nouveaux événements à l'état civil: les mariages de couples de même sexe et les conversions de partenariats enregistrés en mariages, de même que les changements de sexe.

Mariages pour toutes et tous

Le 1^{er} juillet 2022, le mariage pour toutes et tous est entré en vigueur dans notre pays. Au 31 décembre 2022, on dénombrait 749 mariages de couples de même sexe dont 394 unions étaient le fait de couples d'hommes et 355 de couples de femmes (respectivement 53% et 47%). Deux tiers des mariages ont été conclus dans les grandes régions de Zurich, de la Région lémanique et de l'Espace Mittelland. Dans les deux premières régions, on dénombrait plus de couples d'hommes se disant «oui» que de couples de femmes (Zurich: 59%; Région lémanique: 61%). Dans l'Espace Mittelland, ces dernières étaient plus nombreuses que leurs homologues masculins (63% couples de femmes pour 37% couples d'hommes).

La loi suisse permet également la conversion d'un partenariat enregistré existant en mariage par une simple demande auprès de l'état civil. Entre le 1^{er} juillet et le 31 décembre 2022, 2234 conversions ont été recensées. Dans près de 60% des cas (1337), il s'agissait de demandes émanant de couples d'hommes. La grande région de Zurich comptait à elle seule 30% des conversions de partenariats en mariages de toute la Suisse, avec une très nette dominance des demandes de couples d'hommes. L'Espace Mittelland, la Région lémanique et la Suisse du Nord-Ouest suivaient avec respectivement 403, 342 et 337 conversions de partenariats enregistrés en mariages.

Depuis l'entrée en vigueur en 2007 du partenariat enregistré, les hommes ont toujours été plus nombreux que les femmes à conclure une telle union. Cela peut expliquer en partie pourquoi les conversions de partenariats enregistrés en mariages sont plus nombreuses chez les couples masculins.

Changement de sexe auprès de l'état civil

Depuis le 1^{er} janvier 2022, toute personne résidant en Suisse peut décider de modifier la mention de son sexe, au niveau administratif, en faisant une demande auprès de l'office d'état civil.

Conformément au principe de binarité des sexes inscrit dans la loi suisse, le choix reste limité aux catégories «masculin» et «féminin».

À fin 2022, 1171 changements de sexe ont été enregistrés auprès des offices d'état civil suisses: 616 concernaient des hommes devenant des femmes (53%) et 555 des femmes devenant des hommes (47%). La majorité de ces changements de sexe à l'état civil ont eu lieu dans la Région lémanique, l'Espace Mittelland et dans la grande région de Zurich (respectivement 276, 251 et 219). Si, dans la Région lémanique, en Suisse orientale et au Tessin, on comptait autant d'hommes choisissant de devenir des femmes que de femmes choisissant de devenir des hommes, on trouvait plus d'hommes devenant des femmes dans la grande région de Zurich, dans l'Espace Mittelland, dans la Suisse du Nord-Ouest et en Suisse centrale.

En 2022, les personnes âgées de 15 à 24 ans ont été les plus nombreuses à changer de sexe auprès de l'état civil (622, soit 53% de tous les changements de sexe enregistrés). Ils sont suivis par la classe d'âge des 25-29 ans et des 30-34 ans (respectivement 196 et 96 changements de sexe). On dénombrait également 39 personnes de moins de 15 ans ayant changé de sexe auprès de l'état civil et aucune de plus de 79 ans. Chez les moins de 15 ans et les 15 à 19 ans, les femmes sont plus nombreuses à changer de sexe à l'état civil, alors que ce sont les hommes dans toutes les autres classes d'âge.

Mariage pour toutes et tous

Le 26 septembre 2021, le peuple suisse a accepté à 64% le mariage pour toutes et tous. La nouvelle loi est entrée en vigueur le 1^{er} juillet 2022. À partir de cette date, les couples de même sexe peuvent se marier ou convertir leur partenariat enregistré en mariage. De même, le partenariat enregistré n'est plus possible en Suisse, mais il le reste à l'étranger. Les partenariats enregistrés existants peuvent être conservés sans que les partenaires ne doivent faire de déclaration spéciale. Le nouveau texte entré en vigueur donne également droit à l'adoption conjointe et l'accès aux dons de sperme pour les couples de femmes.

Changement de sexe à l'état civil

Avant le 1^{er} janvier 2022, une personne devait entamer une procédure judiciaire pour modifier en cours de vie le sexe inscrit au registre de l'état civil (art. 42 CC). À partir du 1^{er} janvier 2022, toute personne concernée peut demander la modification du sexe inscrit à l'état civil au moyen d'une déclaration correspondante remise en personne à l'office d'état civil (art. 30b CC). Cependant, conformément au principe de binarité des sexes, le choix reste limité aux catégories «masculin» et «féminin». Il n'est donc pas possible de choisir un troisième genre (neutre ou X, par exemple) ou de n'en choisir aucun.

Jusqu'à l'âge de 16 ans, la demande de changement de sexe à l'état civil ne peut se faire sans le consentement du ou des représentants légaux.

Renseignements

Céline Schmid, OFS, Section Démographie et migration,
tél.: +41 58 463 64 76, e-mail: info.dem@bfs.admin.ch

Service des médias OFS, tél.: +41 58 463 60 13, e-mail: media@bfs.admin.ch

Offre en ligne

Autres informations et publications: www.bfs.admin.ch/news/fr/2023-0216

La statistique compte pour vous: www.la-statistique-compte.ch

Abonnement aux NewsMails de l'OFS: www.news-stat.admin.ch

Le site de l'OFS: www.statistique.ch

Accès aux résultats

Ce communiqué est conforme aux principes du Code de bonnes pratiques de la statistique européenne. Ce dernier définit les bases qui assurent l'indépendance, l'intégrité et la responsabilité des services statistiques nationaux et communautaires. Les accès privilégiés sont contrôlés et placés sous embargo.

Aucun accès privilégié n'a été accordé pour ce communiqué.

T1

Mariages entre personnes de même sexe et conversions de partenariats enregistrés en mariages ¹ selon le canton, de juillet à décembre 2022

Résultats provisoires

	Mariages entre personnes de même sexe			Conversions		
	Total	Couples d'hommes	Couples de femmes	Total	Couples d'hommes	Couples de femmes
Suisse	749	394	355	2 234	1 337	897
Région lémanique	174	107	67	342	204	138
Vaud	58	34	24	177	118	59
Valais	20	6	14	68	33	35
Genève	96	67	29	97	53	44
Espace Mittelland	123	45	78	403	205	198
Berne	63	22	41	254	116	138
Fribourg	27	12	15	59	32	27
Soleure	17	3	14	69	41	28
Neuchâtel	14	7	7	17	12	5
Jura	2	1	1	4	4	0
Suisse du Nord-Ouest	96	46	50	337	187	150
Bâle-Ville	29	15	14	86	54	32
Bâle-Campagne	19	10	9	87	39	48
Argovie	48	21	27	164	94	70
Zurich	208	122	86	681	481	200
Suisse orientale	69	31	38	228	107	121
Glaris	3	1	2	6	3	3
Schaffhouse	4	4	0	20	11	9
Appenzell Rh.-Ext	3	0	3	15	2	13
Appenzell Rh.-Int.	0	0	0	0	0	0
Saint-Gall	28	13	15	103	46	57
Grisons	12	5	7	33	22	11
Thurgovie	19	8	11	51	23	28
Suisse centrale	52	30	22	177	107	70
Lucerne	32	18	14	89	48	41
Uri	2	0	2	7	3	4
Schwyz	11	8	3	41	26	15
Obwald	1	0	1	9	9	0
Nidwald	2	1	1	7	2	5
Zoug	4	3	1	24	19	5
Tessin	27	13	14	66	46	20

¹ Dès le 1er juillet 2022, les couples de même sexe peuvent se marier ou convertir leur partenariat enregistré en mariage auprès de l'office d'état civil.

Source: OFS – BEVNAT

© OFS 2023

T2 Changements de sexe ¹ selon la classe d'âge, en 2022

Résultats provisoires

	2022 ¹		
	Total	D'homme à femme	De femme à homme
Total	1 171	616	555
Moins de 15 ans ²	39	17	22
15-19 ans ²	283	80	203
20-24 ans	339	177	162
25-29 ans	196	119	77
30-34 ans	96	55	41
35-39 ans	44	29	15
40-44 ans	44	36	8
45-49 ans	37	25	12
50-54 ans	35	28	7
55-59 ans	18	14	4
60-64 ans	23	21	2
65-69 ans	13	12	1
70-74 ans	2	1	1
75-79 ans	2	2	0
80 ans ou plus	0	0	0

¹ Dès le 1er janvier 2022, les changements de sexe peuvent être effectués par le biais d'une déclaration personnelle auprès de l'office d'état civil.

² Pour les personnes de moins de 16 ans, l'accord parental est requis.

Source: OFS – BEVNAT

© OFS 2023

T3 Changements de sexe ¹ selon le canton, en 2022

Résultats provisoires

	2022 ¹		
	Total	D'homme à femme	De femme à homme
Suisse	1 171	616	555
Région lémanique	276	138	138
Vaud	155	83	72
Valais	50	21	29
Genève	71	34	37
Espace Mittelland	251	127	124
Berne	120	56	64
Fribourg	42	28	14
Soleure	37	22	15
Neuchâtel	44	15	29
Jura	8	6	2
Suisse du Nord-Ouest	171	94	77
Bâle-Ville	57	30	27
Bâle-Campagne	36	24	12
Argovie	78	40	38
Zurich	219	126	93
Suisse orientale	130	65	65
Glaris	2	1	1
Schaffhouse	16	5	11
Appenzell Rh.-Ext	6	3	3
Appenzell Rh.-Int.	1	1	0
Saint-Gall	53	28	25
Grisons	16	8	8
Thurgovie	36	19	17
Suisse centrale	95	52	43
Lucerne	61	33	28
Uri	2	1	1
Schwyz	13	10	3
Obwald	4	2	2
Nidwald	2	1	1
Zoug	13	5	8
Tessin	29	14	15

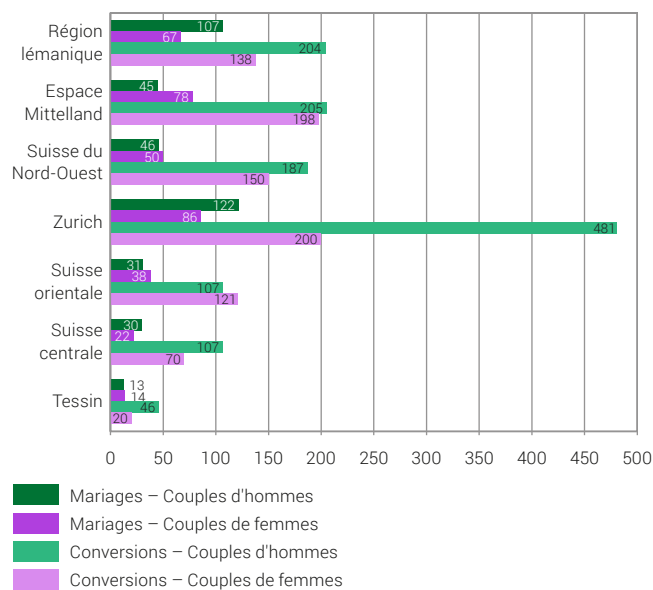
¹ Dès le 1er janvier 2022, les changements de sexe peuvent être effectués par le biais d'une déclaration personnelle auprès de l'office d'état civil.

Source: OFS – BEVNAT

© OFS 2023

Mariages entre personnes de même sexe et conversions de partenariats enregistrés en mariages selon la grande région, en 2022

G1

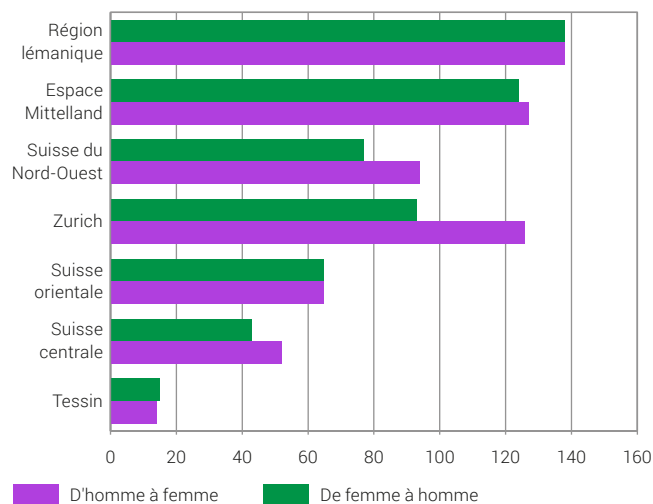


Source: OFS – BEVNAT

© OFS 2023

Changements de sexe à l'office d'état civil selon la grande région, en 2022

G2

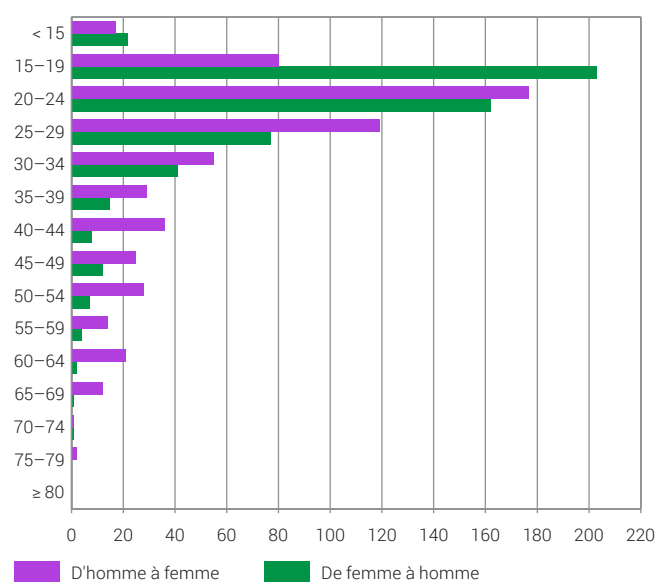


Source: OFS – BEVNAT

© OFS 2023

Changements de sexe à l'office d'état civil selon la classe d'âge, en 2022

G3



Source: OFS – BEVNAT

© OFS 2023